

● RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT OU D'UN LOCATIF

- Pour valider la réservation, le locataire doit impérativement retourner le contrat avec le versement de l'acompte de 30% du montant total de la location. Les frais de réservation :

* 10 € de 2 à 3 nuits pour les emplacements nus, cabanes et coco-sweet en basse saison (1^{er} avril au 04/07 et du 31/08 au 04/10/2025).

* 20 € sur les emplacements nus, cabanes et coco-sweet en haute saison du 05/07 au 30/08/2024.

* 20 € pour tous les mobil-homes sur la saison complète.

+ assurance annulation/interruption de séjour 4.5% du montant du séjour ou 25 € minimum (Facultative).

La réservation sera effective qu'après versement de l'acompte.

● ANNULATION

En application des dispositions de l'article L221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas dans notre activité.

- S'il y a annulation de la réservation 1 mois et plus avant la date d'arrivée et après le versement de l'acompte, celui-ci sera conservé ou au minima 100 € de frais seront appliqués.

- S'il y a annulation de la réservation moins d'1 mois avant l'arrivée, l'intégralité du séjour sera conservée.

● RETARD-ANNULATION

Passé un délai de 24h à compter du jour/heure d'arrivée prévus, sans nouvelle du locataire, le mobil-home sera reloué, les sommes versées étant conservées à titre d'indemnité. Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement. Les frais de réservation resteront acquises.

● MODALITÉS DE PAIEMENT

- Nos prix comprennent : La location, l'emplacement pour un véhicule, gaz, eau et électricité. Les animaux domestiques sont acceptés dans les locations moyennant un supplément (SAUF chiens catégorie 1 et 2 et + de 30Kg), (maximum 1 animal par mobil-home), si les règles d'hygiène élémentaires sont respectées. Les animaux ne doivent pas monter sur les banquettes, les lits et les couettes. Ils ne doivent en aucun cas être laissés seuls ou aux abords de la location. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués, vaccinés. Le carnet de vaccination est obligatoire.

- Au reçu de l'imprimé de demande de réservation dûment rempli et de l'acompte, une confirmation vous sera adressée en retour, accompagnée d'un duplicata de la demande de réservation faisant contrat, et ce, uniquement sous réserve de disponibilité de locatif ou d'emplacement. Le nombre de personnes déclarés doit être respecté. Toute personne supplémentaire sera facturée.

- Le solde de la location devra être réglé 1 mois avant votre arrivée au camping.

- La Caution : la caution n'est pas encaissée et demandée dès votre arrivée. Il faudra 2 chèques : 1 de 400 € mobil-home et badge + 1 de 75 € pour le ménage.

- La taxe de séjour est de 0.66 €/pers dès 18 ans. La facture acquittée vous sera envoyée par mail à la fin de votre séjour. A défaut du paiement intégral 1 mois avant votre arrivée, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation sans aucun remboursement.

- Dès votre arrivée, le port du BRACELET est obligatoire dans le camping en tant que locataire, ou résident et durant toute la durée du séjour.

- Les tarifs sont toutes taxes comprises TVA 10%.

● MODIFICATIONS

Toute modification du contrat d'origine (durée, identité, nombre d'occupants...) entraînera son annulation. Si il y a rajout de personnes à votre arrivée, elles seront facturées en personnes supplémentaires si l'emplacement le permet. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

● BARBECUES

Les barbecues à feux vifs sont interdits.

● LOCATION MOBIL-HOME

Arrivée 16 h et départ 10h30 maxi. Nous ferons l'état des lieux de départ ensemble dès que vous aurez fini le nettoyage du mobil-home et avant 10h30. Le mobil-home devra être rendu aussi propre qu'à votre arrivée sous peine d'encaissement de la caution de 75€. Le linge de lit, linge de toilette et torchons ne sont pas fournis, mais vous pouvez louer. Des Kits sont à la location (Draps housses - Taies d'oreiller - Housses de couettes et Serviettes) sur réservation. Il est interdit de fumer ou de vapoter dans le mobil-home. Si vous avez cassé ou détérioré quelque chose, merci de le signaler à l'accueil afin que votre caution ne soit pas encaissée.

● NETTOYAGE

Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour, l'ensemble doit être restitué en parfait état de propreté (Nous vous mettons gracieusement tous les produits d'entretien à disposition ainsi qu'un aspirateur). Dans le cas contraire, la somme de 75€ (caution « ménage ») sera encaissée. En cas de salissure exceptionnelle ou de taches, un montant de 5€ par tâche sera demandé (alèse, rideau...) et 10 € par couette.

● EMPLACEMENTS

Tarifs à la nuit, arrivée 15 h et départ 11h. (sauf du 05/07 au 31/08 mini 2 nuits).

● VÉHICULE

Un seul véhicule par emplacement. Les véhicules supplémentaires doivent être garés à l'extérieur du camping.

Pour les véhicules supplémentaires, 3€/jour en supplément, si disponibilité et après accord de la direction.

● VÉHICULE ELECTRIQUE

Il est strictement interdit de brancher votre véhicule sur un coffret électrique d'emplacement nu, une prise de mobil-home ou coco-sweet ou cabane. Les arrivées électriques n'étant que de 10 Ampères, le branchement en continue de votre véhicule provoquerait une surchauffe de l'installation et donc un risque d'incendie !

● VISITEUR (personne non inscrite sur le contrat initial)

Les visiteurs sont admis après accord de la direction, à hauteur de 3€/jour et par personne, présentation d'une pièce d'identité à l'accueil, le port du bracelet « visiteur » et ils doivent quitter le camping avant 23 h. Ils n'ont pas accès à la piscine et aux sanitaires.

Pour les visiteurs souhaitant passer une nuit, après accord de la direction et dans la limite des possibilités du locatif ou de l'emplacement, arrivée après 15h et départ avant 10h, port du bracelet « visiteur » obligatoire et accès aux sanitaires. Prix : 13 €/nuit.

● ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR. (RECOMMANDÉE)

4.5% du coût du séjour avec un minimum de 25€. Le camping BLEU MER vous propose une assurance Annulation dans votre contrat de location. Notre partenaire Campez Couvert s'engage à rembourser tout ou partie du séjour suivant leur conditions générales. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par téléphone ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les CGV (disponible sur le site www.campeze-couvert.com), aviser l'assureur sous 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

● LA RESPONSABILITÉ DU CAMPING

Elle n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol., dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents.